



CONTROLE ADMINISTRATIF

saison 2025-2026

Au contrôle vos boxeurs doivent donc présenter dans l'ordre :

Pour tous les boxeurs :

1) une pièce d'identité originale (Permis de conduire non valable)

* Pour les boxeurs étrangers un document administratif précisant le lieu de résidence en France.

2) **Et :**

Le passeport sportif rempli avec photo avec le cachet et signature de la visite médicale pour cette saison.

3) **Où :**

Dans le cas des Assauts (TATAMI) :

A) mineurs de poussins à juniors :

- Attestation du questionnaire de santé (**document FFKMDA impérativement**).

Copie papier ou numérique sur téléphone ne sont plus recevables !

B) seniors et vétérans :

- certificat médical de moins d'un an ou attestation du questionnaire de santé pour les années N2 et N3 sur la base du certificat initial. (**documents FFKMDA impérativement**). Copie papier ou numérique sur téléphone ne sont plus recevables !

Dans le cas des Combats (RING) :

- certificat médical de moins d'un an + certificat de la visite ophtalmologique. (**Documents FFKMDA impérativement**).

Copie papier ou numérique sur téléphone ne sont plus recevables !

4) **Et en plus pour les mineurs :**

- autorisation parentale de pratique et de soins (**Document FFKMDA impérativement**).

Copie papier ou numérique sur téléphone ne sont plus recevables !

- présentation de la carte d'identité du tuteur légal qui a signé l'autorisation.

